



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 Novembre 2022

Le 6 Novembre 2022 à 10 heures, par visioconférence google meet, les membres de l'Association « Les Enfants Du Noma » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de son Président, le Docteur Philippe BELLITY.

L'Assemblée est présidée par Dr Philippe BELLITY, Président, assisté de Mme Mary Christine GAZET, Secrétaire Générale.

Les membres connectés en visioconférence ont été recensés et représentent plus d'un quart des membres. Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum étant atteint, et l'assemblée peut donc délibérer valablement.

L'ordre du jour est rappelé par la Secrétaire Générale :

10H Accueil : Mary Christine GAZET (Secrétaire Générale)

1/ Rapport moral : Dr Philippe BELLITY (Président)

2/ Rapport financier 2021/2022, affectation des résultats, renouvellement d'administrateurs, résultat des votes : Claude BONIN (Trésorier)

3/ Présentation des missions 2021/2022 :

- M2 Cameroun exploratoire : Philippe BELLITY
- M3 Guinée maxillo : René ALLARY
- M4 Bénin ortho : Laure FAYOLLE PIVOT
- M6 Madagascar Maxillo : Alexandra DELAY
- M7 Cameroun maxillo : Pierre HAEN
- M9 Madagascar Ortho : Jean Luc SOUBIROU
- M10 Madagascar Maxillo : Martine MOUSSA

4/ Bilan des missions 2021/2022 : Christine ALLARY

5/ Rappels administratifs : Maude BADEL (secrétaire administrative)

6/ Missions prévues saison 2022/2023 : Claude BONIN (trésorier)

7/ EDN et les réseaux sociaux : Jean Thomas BACHELET (responsable communication)

8/ Bénévoles et local de St Etienne : Marie Paule BADOIL (responsable local)

9/ Conclusion : Dr Philippe BELLITY (président)

Le Trésorier précise que l'ensemble des documents faisant l'objet d'un vote a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Chacun des intervenants prévus à l'ordre du jour fait sa présentation et plus précisément :

- Le Président présente son rapport moral ;
- Mr Claude BONIN, Trésorier, explique le rapport financier annexé à la convocation et apporte les commentaires nécessaires à sa compréhension et mentionne que l'exercice 2021-2022 se termine par un résultat excédentaire de 7 143,66 euros que le Conseil d'Administration propose d'affecter en « Report à nouveau »

- En charge également du secrétariat juridique de l'Association, le Trésorier signale que trois membres du Conseil d'administration (Christine ALLARY, Vice-présidente, René ALLARY, référent en anesthésie et Hervé BENATEAU, référent en chirurgie) ont donné leur démission entre le C. A. du 12/09/2022 arrêtant les comptes et l'AGO annuelle alors que la convocation, pour le 13/10/2022 avait été envoyée. De ce fait l'ordre du jour n'étant plus valable, l'AGO a dû être repoussée au 06/11/2022 avec une nouvelle convocation. Le nombre d'administrateurs restants étant suffisant au regard des statuts, le Conseil décide que les membres démissionnaires ne seront pas remplacés pour l'instant et le Conseil d'administration reste donc constitué d'un Président, le Dr Philippe BELLITY, d'une Secrétaire, Mme Mary Christine GAZET et d'un Trésorier, Mr Claude BONIN. Des consultants vont aider le présent bureau concernant les problèmes techniques: Dr Jean-Thomas BACHELET pour la chirurgie et Dr Julien LANOISELEE pour l'anesthésie.

A l'issue du débat entre les membres, le Président de séance met au vote les résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Quitus et Vote des différents rapports
- Après recensement des votes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral, le rapport financier et l'affectation de l'excédent de 7 143,66 euros au compte « Fonds associatifs » à la majorité ;
- Quitus est donné au Conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, à la majorité des voix.

Budget prévisionnel

Claude BONIN présente ensuite le budget prévisionnel pour l'exercice 2022/2023 qui se décompose en deux parties : les charges de fonctionnement et les charges inhérentes aux missions.

Fonctionnement

Les frais de fonctionnement se composent des charges de fonctionnement et des charges de personnel. Les charges de fonctionnement sont estimées à 13 711 euros par déduction de celles connues au cours de l'exercice 2021/2022. Les charges de personnel sont estimées à 30 550 euros contre 26 343 euros pour l'exercice passé qui avait bénéficié de mesures d'allègement en raison de la crise sanitaire. Soit un total de charges de fonctionnement de 44 261 euros.

Les produits de fonctionnement (dons des particuliers, dons des missionnaires, mécénat d'entreprises, cotisations des membres, produits financiers) ont été estimés à 35 500 euros au regard de ces mêmes recettes sur 2021/2022.

Le résultat prévisionnel de fonctionnement en l'état est négatif de 8 761 euros, résultat qui doit être amélioré par l'organisation de manifestations lucratives.

Missions et financements

Un tableau des missions pour la fin de l'année 2022 et l'année civile 2023 est présenté avec leurs financeurs : Notons la présence sur Madagascar du Rotary Club.

- M1 Maxillo à Madagascar avec un financement principal du Rotary d'environ 8 000 euros et solde des enveloppes Société Générale et Star qui ne nous financera plus sur 2023. Certainement un résultat déficitaire financé sur les fonds propres de EDN.

- M2 Ortho en Guinée avec un financement de la Fondation KHAZAAL : Mission totalement financée.
- M3 Maxillo au Laos avec un financement de GNLf de 20 000 euros : Certainement un reste à charges pour EDN.
- M4 Maxillo en Guinée avec un financement de la Fondation KHAZAAL : Mission totalement financée.
- M5 Ortho au Bénin avec un financement PROSOLIDAR qui prendra en compte la quasi-totalité des charges mais dont l'enveloppe restante devra être dépensée en 2023. Mission très incertaine en 2024.
- M6 Maxillo au Cameroun avec un financement de la Fondation KHAZAAL : mission totalement financée en remplacement de Noma Fund qui n'a pas tenu ses engagements;
- M7 Ortho à Madagascar : Financement partiel par le Rotary, dotation de la Société Générale 2023 et le solde sur les fonds propres d'EDN ;
- M8+M9 2 missions Maxillo à Madagascar sur la fin de l'année civile 2023 avec un financement partiel du Rotary auquel sera joint le solde de l'enveloppe PROSOLIDAR dont nous aurons connaissance qu'après la restitution de M5. Donc missions incertaines.

En conclusion, des missions en Guinée et Cameroun totalement financées, au Bénin totalement financée en 2023, à Madagascar partiellement financées par le Rotary et sur fonds EDN pour le reste.

Et plus globalement un résultat final déficitaire. Une recherche de nouveaux partenaires s'impose.

Conclusion

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13H.

Le Président de séance remercie les membres qui ont suivi à distance cette AGO particulière, les personnes qui se sont investies pour que cette assemblée ait lieu dans les meilleures conditions matérielles possibles. Un vif remerciement est également adressé aux membres qui ont démissionné.

Il est rappelé que les différents documents présentés sont envoyés en pièce jointe de ce PV.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Saint Etienne, le 6 Novembre 2022

Le Président de séance
Philippe BELLITY
Président



La secrétaire de séance
Mme Mary Christine CLER
Secrétaire Générale

